



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 13 mars 2023

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Sylvie RETAILLEAU et Stanislas GUERINI renforcent l'accessibilité des services publics pour les étudiants dans les territoires grâce à la signature d'un protocole d'expérimentation entre le réseau France services et le CNOUS**

Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), ont signé lundi 13 mars 2023 une **convention de partenariat entre le programme France services et le CNOUS pour améliorer l'accessibilité des services publics pour les étudiants dans les territoires.**

Dans 6 départements pilotes, les étudiantes et étudiants pourront désormais trouver au sein des espaces France services, à titre expérimental, un accompagnement pour constituer leur dossier social étudiant (DSE), réaliser une demande de logement en cité universitaire CROUS, ou découvrir les principales fonctionnalités du portail multi-services des CROUS par exemple.

L'expérimentation d'une activité d'accueil et d'information de premier niveau sur les services rendus par les CROUS auprès des étudiants en matière d'accompagnement social, sera effectuée dans toutes les unités de France services des six départements choisis par le CNOUS et l'ANCT : **la Somme, l'Aisne, la Haute-Garonne, l'Aveyron, le Lot et les Hautes-Pyrénées.** L'expérimentation est prévue pour une durée de 9 mois, renouvelable 6 mois. Un bilan sera réalisé avant la fin de l'année 2023, avant une éventuelle généralisation au niveau national.

Cette convention de partenariat s'inscrit dans la saison 2 de France services, annoncée par Stanislas GUERINI à la rentrée 2022, et traduit en actes l'ambition d'un élargissement du bouquet de services. Ce partenariat marque la volonté commune de l'État et du réseau des CROUS de construire une réponse adaptée en termes d'accès aux services publics pour les étudiants, où qu'ils se trouvent sur le territoire, tout en leur assurant une qualité de service renforcée. Ce nouvel opérateur institutionnel vient s'ajouter aux neuf grands partenaires du bouquet France services tels que la Direction Générale des Finances Publiques, la Poste ou encore Pôle Emploi.

Sylvie RETAILLEAU a déclaré : « Cette expérimentation est une avancée importante dans le renforcement de l'accompagnement des étudiantes et des étudiants de tous les territoires, y compris ceux qui vivent et étudient à plus grande distance des principaux sites d'enseignement supérieur et de recherche. En permettant un meilleur accès aux droits, cette initiative contribue aussi à la lutte contre le non-recours. Elle s'insère ainsi pleinement dans les travaux que nous menons actuellement en faveur de la vie étudiante. »

Stanislas GUERINI a déclaré : « Aujourd'hui, chaque Français bénéficie à moins de 30 minutes de chez lui d'une France services : ce maillage territorial est une force et une chance qu'il nous faut continuer de développer. A travers ce protocole, nous renforçons et simplifions l'accès aux services publics pour nos jeunes. Ainsi, dans les territoires expérimentateurs, les agents France services seront formés pour apporter des informations de premier niveau aux étudiants : c'est une avancée majeure ! J'ai bon espoir que cette expérimentation porte ses fruits ».

**Contacts presse :**

**Cabinet de Mme. Sylvie RETAILLEAU**

[presse-mesr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesr@recherche.gouv.fr) / +33 (0) 1 55 55 82 00

**Cabinet de M. Stanislas GUERINI**

[presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr) / +33 (0) 1 53 18 42 68